

# Rapport public Parcoursup session 2025

CFPPA Grenoble Saint Ismier - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### CFPPA Grenoble Saint Ismier - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (23828)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA Grenoble Saint Ismier - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (23828)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	47	18

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Diplôme	Titulaire d'un diplôme de niveau 4 en rapport avec le secteur de l'aménagement paysager ou de la forêt (baccalauréat professionnel, BP, BTSA).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Tests de pré-requis	Résultats aux tests écrits et tests de grimpe	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Entretien	Entretien + Projet de formation motivé + appréciation du chef d'établissement: intérêt et connaissances de la formation et de la filière, adéquation du projet à la formation et aux débouchés	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Age : il faut avoir 18 ans le 1er jour de la formation

Diplome : certains diplomes sont obligatoires

Vertige (tests) : en cas de vertige pas de formation

Sécurité (tests) : si mise en danger pas de formation

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés par les référents de formations qui font passer les entretiens et les tests

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien lire les pré-requis demandés (diplomes et age)

Se renseigner auprès du service apprentissage pour l'éligibilité à la formation et pour les dates des tests

Faire un stage dans une entreprise d'élagage

#### **Signature :**

Fabienne GARDERET-FAURE,

Chef d'établissement de l'établissement CFPPA

Grenoble Saint Ismier